

ON S'ABONNE.
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
Trois mois, 9 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAYAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES.
25 centimes la ligne
RÉCLAMES
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis soier re,
à Cahors au bureau du Journ
rue de la Mairie, 6, et se paien
d'avance.
Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes tables for dates, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gordou.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates (Du 11 Janvier, Du 12, Du 13) and values (Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0).

Cahors, le 13 Janvier 1866.

BULLETIN

Les feuilles de Madrid nous apportent le texte des déclarations faites par le maréchal O'Donnell dans la séance du Sénat, du 5 janvier. Il résulte des explications du maréchal que l'insurrection ne devait pas avoir lieu immédiatement, et que, si les régiments de Calatrava et Bailen ont fait leur prononciamiento, cela n'a eu lieu que par suite des mesures préventives prises par le gouvernement de la Reine.

« Le gouvernement, a dit le président du Conseil, savait depuis quelque temps qu'il existait une vaste conspiration ourdie contre les hautes institutions du pays, tendant à faire remonter à la superficie la lie de la société, et à mettre en question tous les grands intérêts sociaux. Le gouvernement de S. M., ne voulant en aucune façon s'écarter de la loi, a suivi pas à pas la marche de cette conspiration. Par toutes les voies légales dont il pouvait disposer, il a tâché de déjouer les machinations des conspirateurs, il croyait avoir atteint ce but. Malheureusement une mesure adoptée dans l'usage des pouvoirs du gouvernement par le ministre de la guerre a précipité les événements ou pour mieux dire a fait avorter complètement une conspiration qui avait de grandes proportions. Les régiments, campés à Ocaná et à Aranjuez (dont le premier avait déjà reçu l'ordre de se rendre dans la province de Grenade), se sont soulevés, abandonnant l'immense majorité des officiers qui, non-seulement n'ont pas pris part à ce mouvement, mais qui, ayant peut-être montré un peu de négligence ou n'ayant pas exercé toute la vigilance commandée par des circonstances aussi graves, ont donné lieu à ce que les soldats se laissassent entraîner par quinze officiers (on n'en compte pas plus d'égarés dans les deux régiments). Dans un des régiments il y a un commandant et sept officiers soulevés et, dans l'autre, un capitaine et cinq ou six officiers. »

Passant de l'ordre des faits à celui des nécessités sociales qui réclament l'énergie du gouvernement, le maréchal a annoncé que ses collègues et lui étaient prêts à faire face à tous les événements, fussent-ils combattre la révolte corps à corps dans la rue. Mais les corps commandés par le général Prim ne donnent plus de crainte et

doivent, ou se réfugier en Portugal ou payer leur crime par une sanglante défaite. « En conséquence, le gouvernement, sans méconnaître que la situation soit grave, croit cependant la dominer. »

Ces paroles ont été parfaitement accueillies, ainsi que nous l'ont appris les dépêches, en annonçant que le Sénat et le Congrès se sont rendus, en corps, auprès de la Reine, pour lui promettre hautement leur concours. C'est aussi après les déclarations du président du Conseil que le marquis Miraflores et le duc de Valence ont protesté publiquement, au nom de leurs amis, qu'ils renonçaient, pour le moment, à toute idée d'opposition, afin de se joindre au ministère pour « l'aider à réprimer et à châtier la révolte. »

Le 8 janvier, le Pape a tenu un consistoire secret dans lequel il a nommé un patriarche, trois archevêques et douze évêques, dont cinq in partibus infidelium.

Mgr Ledochowski, nonce à Bruxelles, a été nommé archevêque de Posen.

L'évêque Posnabrück a été nommé archevêque de Cologne. — Le Pape n'a prononcé aucune allocution dans ce consistoire.

La Gazette allemande de St-Petersbourg dit qu'on prépare des mesures destinées à améliorer et à régler la position du clergé séculier catholique de la Pologne. Ce clergé aura des appointements fixes répartis selon les principes de l'équité. 900 paroisses jouiront d'une amélioration de 30 à 50 %, tandis que les revenus du haut clergé seront diminués, en restant toutefois plus élevés que ceux de l'épiscopat français. Le gouvernement administrera désormais tous les bénéfices, toutes les fondations et autres revenus ecclésiastiques sous la surveillance de la commission d'amortissement et d'une députation cléricale. La perception forcée de la dime est abolie, et la prestation en sera abandonnée à la libre volonté de chacun. Le budget du clergé est fixé à 900,000 roubles.

Le York Times assure que la correspondance concernant le Mexique sera soumise immédiatement au congrès et qu'il sera loisible au congrès de déterminer la politique du gouvernement dans la question mexicaine.

On mande de Vera-Cruz, le 16 décembre,

billier, aida elle-même sa femme de chambre à emballer ses chiffons, et, quelques heures après, les époux prenaient la route de Paris.

Le voyage fut rapide, mais bien triste. Le marquis était sombre et agité, Blanche souffrait au moral et au physique. Nous ne dirons rien des scènes navrantes qui suivirent leur arrivée à l'hôtel d'Armentière. Il n'est point de termes pour d'écrire le désespoir de la duchesse; les mères le comprendront. Elle ne voulait voir personne, elle n'acceptait de consolations de personne. Son unique soulagement étaient dans ses longs entretiens avec Blanche. Elles parlaient de Raymond, elles lisaient ensemble les lettres de l'armée qui relataient sa mort et qui rendaient hommage à sa brillante conduite. Plusieurs des officiers, ses chefs ou ses camarades, avaient voulu donner à Mme d'Armentière une marque de sympathie. Ils proclamaient unanimement le jeune lieutenant-colonel un héros. Atteint d'une balle en pleine poitrine, il était tombé raide mort, sans avoir le temps ni de proférer un cri ni de pousser un soupir. Jusque là il s'était battu avec une audace qui tenait de la témérité.

Le comte de Vignolle, qui s'était installé dans son château après le mariage de sa fille, et que la désastreuse nouvelle avait fait accourir à Paris, songea bientôt à regagner la Touraine. Il engagea vivement la duchesse à l'accompagner. Peu importait à Mme d'Armentière où elle irait traîner sa triste existence: elle était sûre de ne se trouver bien nulle part. Elle demandait seulement à ne pas être séparée de Blanche. Il fut donc décidé qu'on partirait tous ensemble. Cet arrangement ne plaisait guère à Octave. Il

que les Français ont occupé Chihuahua et qu'ils occupent également Piedras-Negras. Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.) Espagne.

Barcelone, 9 janvier, 4 h. du soir.

Hier soir, à Barcelone, quelques groupes ont tenté de troubler la tranquillité publique. Les sommations de l'autorité n'ayant pu les dissoudre par des moyens pacifiques, la troupe s'est vue contrainte de faire feu sur les émeutiers, qui se sont dispersés en laissant quelques morts et blessés. La tranquillité a été immédiatement rétablie.

Barcelone, 10 janvier, 4 h. du soir.

Le district a été déclaré en état de siège par mesure de précaution; mais la tranquillité est complète.

Les nouvelles arrivées par le télégraphe de toutes les provinces, assure que l'ordre n'a été troublé nulle part.

Madrid, 9 janvier, 5 h. du soir.

Les nouvelles reçues aujourd'hui présentent toujours le général Prim comme errant dans les monts de Tolède, suivi de près par les colonnes qui le poursuivent, malgré les difficultés du terrain. — Dans le reste de l'Espagne tout est tranquille.

Madrid, 10 janvier, 5 h. du soir.

Les insurgés d'Aranjuez, qui marchent par les montagnes de Tolède, découragés et en désordre, continuent d'être vivement poursuivis par les troupes des généraux Zabala et Echague. On croit qu'ils se dirigent vers le Portugal.

Le général de brigade Serrano a pris le commandement de colonne formée par le maréchal Concha qui revient à Madrid. — L'ordre n'a plus été troublé à Barcelone et le reste de l'Espagne jouit d'une complète tranquillité.

Florence, 40 janvier.

La Gazette officielle publie un décret royal prorogeant le Parlement au 22 février. Le rapport qui accompagne le décret, dit que cette mesure a été prise afin de pouvoir étudier consciencieusement les projets présentés par les ministres précédents. Elle permettra de rechercher quelles parties de ces projets sont acceptables et quelles parties doivent être modifiées. Le cabinet soumettra au Parlement les bases essentielles de son système financier.

Paris, 44 janvier.

Madrid, 40, soir. — Concha est revenu. Il y a eu quelque agitation à la Puerta del Sol. Les étudiants ont poussé des cris séditieux. Des mesures ont été prises pour empêcher l'ordre d'être sérieusement troublé.

La Patrie donne des nouvelles de Barcelone à la date du 40. Les troubles ont recommencé la veille. La garnison a dû encore dissiper par la force les ras-

avait rêvé de remmener sa femme au bord du lac de Genève ou en Italie. Il voulait l'arracher à cette atmosphère de tristesse et de larmes — où elle ne pouvait que s'étouffer, lui semblait-il — et aux souvenirs dont la duchesse, rendue un peu égoïste par son excessive douleur, ne cessait de l'entretenir et la tenait, pour ainsi dire, comme enveloppée. Il se plaignit à plusieurs reprises de ce que Blanche était plus occupée des morts que des vivants.

« Que faire? lui répondait-elle avec douceur. Puis-je me refuser à flatter la douleur de cette pauvre mère? Elle n'a plus que nous pour la consoler, Octave. »

Il n'osa protester contre la résolution de passer l'été à Vignolle. Mais il annonça qu'aux premiers bruissements d'automne il partirait pour Nice avec Blanche. Comme il s'agissait de la santé de sa fille, le comte approuva, malgré la privation qui l'attendait. Et elle, qui eût préféré de beaucoup rester auprès de son père et de sa tante, elle sentit que son devoir lui commandait, pour le repos de son mari, d'obéir sans objection, et elle s'efforça même de paraître satisfaite.

La veille du départ pour Vignolle, elle alla voir Amélie Charlet, qui était venue tous les jours à l'hôtel d'Armentière depuis la catastrophe.

« Amie, lui dit-elle, j'ai un vif désir, aide-moi, je t'en prie, à le réaliser. La fiancée de Raymond doit être bien malheureuse. Moi, je la considère comme sa veuve, comme ma belle-sœur... — Et tu voudrais aller la voir, n'est-ce pas? — Oui, mais je n'ose me présenter seule. — Je t'accompagnerai, je m'attendais à cette de-

sembléments. Les troupes ont bivouaqué sur les places. Dans la matinée du 40, il n'y a eu rien à signaler. Paris, 11 janvier.

Madrid, 44, matin. — Hier soir il y a eu une fausse alarme qui a été de peu de durée. Le calme s'est rétabli. Prim est toujours dans les montagnes de Tolède, manœuvrant pour échapper aux troupes qui le poursuivent et pour entrer en Portugal. Des colonnes le poursuivent du côté de l'Estramadure.

Bayonne, 44. — Il est inexact que Concha ait été blessé. En arrivant à Madrid, il a conféré avec O'Donnell. Les voitures et les bagages de Prim ont été capturés.

En recevant une députation de la Chambre, lui apportant un message, la reine a répondu: « Malgré l'affliction que j'éprouve, en considérant le triste spectacle de la rébellion de quelques militaires, j'ai la consolation de voir les représentants de la nation m'offrir leur appui et le témoignage de leur loyauté. » Paris, 12 janvier, 8 h. du m.

La situation en Espagne paraît la même. Une proclamation du capitaine général de Madrid dit que les groupes poussant des cris séditieux seront dispersés par la force.

Les provinces sont tranquilles, sauf la Catalogne et l'Aragon, où règne une certaine inquiétude. (Moniteur.)

SOULÈVEMENT EN ESPAGNE.

Si nous en croyons les détails que nous apportent non-seulement les journaux de Madrid mais encore la plupart des feuilles qui se publient dans les diverses provinces de l'Espagne la colonne d'insurgés, à la tête de laquelle se trouve le général Prim, n'aurait plus qu'une seule chance de salut, celle de se réfugier en Portugal, en suivant les montagnes de Tolède. Encore cette chance peut-elle lui échapper, par suite des mouvements combinés des généraux Coucha et Zabala qui tendent à fermer aux insurgés l'accès des frontières portugaises en interceptant la route de Tolède.

Les dispositions du gouvernement de Lisbonne ne sont pas, du reste, de nature à encourager l'insurrection. En effet, les ministres portugais, à la première nouvelle des événements d'Espagne, ont eu une conférence avec le représentant de ce pays et lui ont donné toutes les assurances possibles du vif désir qui anime le roi de Portugal et son gouvernement de maintenir les relations les plus loyales avec la cour de Madrid. Des troupes ont été dirigées de Santarem et de plusieurs autres points pour garder la frontière.

L'attitude des populations dans les diverses

mande. Veux-tu patienter dix minutes? Je cours m'habiller. »

Un quart d'heure après, les deux amies montaient ensemble dans la voiture de la marquise et se dirigeaient vers l'hôtel Erneville. Elles n'y trouvèrent ni Clotilde ni le capitaliste; le concubine leur apprit que mademoiselle habitait depuis quelques semaines une maison de campagne à Fontenay-aux-Roses et que monsieur y allait tous les soirs pour n'en revenir que dans la matinée. Ce jour-là il n'était pas encore de retour.

Sans hésiter, elles se firent conduire à Fontenay. Blanche avait prévenu la duchesse et Octave qu'elle passerait peut-être une partie de la journée avec Amélie. Elle était donc parfaitement libre. Quant à Mme Charlet, il lui suffisait d'être rentrée à six heures pour le dîner. Elle savait bien que jusque là son mari, très-occupé, n'aurait pas le temps de s'apercevoir de son absence.

En approchant de Fontenay, elles rencontrèrent une voiture, celle de M. Erneville, qui retournait à Paris. Clotilde serait donc seule. Tant mieux! Elles lui témoignèrent plus ouvertement leur sympathie.

Rien de charmant comme Fontenay au mois de juin, avec ses rosiers en fleurs. La villa Erneville en était toute parée et tout embaumée. Plus coquette que vaste, la maison semblait un nid dans la verdure. Le jardin était ravissant. Descendues de voiture devant la grille, nos deux visiteuses gagnèrent le perron par une allée sablée, quand elles aperçurent dans un bosquet une robe blanche.

« Voilà Clotilde, dit Amélie. Irons-nous la surprendre? (La fin au prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 13 janvier 1866.

RAYMOND D'ARMENTIÈRE

PAR LA VICOMTESSE DE LERCY

Suite du chapitre XVII.

— Il est mort; respectons sa mémoire! dit Blanche gravement. Je lui ai pardonné ses dédains comme je vous pardonne votre injustice.

— Mon injustice! » répéta le marquis à demi-voix, d'un ton incrédule.

Ce mot froissa douloureusement l'âme délicate de Blanche. Mais elle ne descendit point à se justifier. A quoi bon? Qui se défend, s'accuse. Elle savait bien qu'elle ne triompherait pas des doutes de son mari.

Elle se mit à prier tout bas. Plongé dans un fauteuil à côté du lit, Octave se livrait à des réflexions dont l'issue fut de reconnaître son tort et de déclarer à Blanche qu'il était prêt à partir quand elle le voudrait. Elle le remercia chaudement, se leva, se fit ha-

La reproduction est interdite

parties de la monarchie espagnole n'est pas faite pour donner à la sédition cet appui moral sur lequel comptaient ceux-là qui en ont pris l'initiative : « Sur tous les points de la Péninsule, affirme la *Correspondencia* règne le meilleur esprit. »

Nous devons toutefois mentionner qu'une certaine agitation s'est manifestée, à Barcelone, dans les journées du 6 et du 7 janvier. Le gouverneur de la province a adressé, à cette occasion, une proclamation conçue en termes conciliants et énergiques tout à la fois : « Barcelonais, a-t-il dit, l'autorité disposée à éprouver toutes les voies de persuasion et de prudence pour le maintien de l'ordre public, est prête aussi à user de tous les moyens énergiques qu'elle a entre les mains pour faire respecter les lois. » Conformément à la résolution adoptée par le Sénat espagnol, une députation de cette haute assemblée s'est rendue auprès de la Reine pour offrir à Sa Majesté l'assurance d'un inaltérable et loyal attachement et, au besoin, toute la coopération et l'appui nécessaires au prompt et solide rétablissement de la paix publique. La Reine s'est montrée vivement touchée de cette démarche. HAVAS.

A Saragosse règne quelque inquiétude. L'artillerie a pris position sur quelques points de la ville. Hier matin, dit-on, le capitaine général de ce district avait demandé un train spécial à la Compagnie du chemin de fer de Tudela pour transporter des troupes à Saragosse.

L'Eco de Aragon ne dit rien ; il dit seulement que ses numéros de vendredi et de samedi ont été saisis. (Correspondencia.)

On mande de Madrid que Prim, au nom de la nation, aurait distribué des grades. Il a nommé lieutenants-généraux Noz de los Barranquillas, Milani del Borch et d'autres. Prim a passé la nuit à Tarazon, s'installant dans le palais du duc de Arianzarès. Il se dirige vers Sacedon ; il est accompagné par Carlos Rubio, rédacteur de la *Iberia*. (Iberia Bat, 9 janvier.)

Nous lisons dans l'Aigle de Toulouse :

Le télégraphe de Madrid, extrêmement réservé et peut-être endoctriné par le ministère, persiste à affirmer que les insurgés sont en proie au découragement, et qu'ils se retirent vers les frontières du Portugal. Les correspondances particulières sont loin de nous faire partager cette quiétude. Barcelonne et Saragosse semblent prendre parti pour l'insurrection, et l'autorité est obligé d'employer la force afin d'avoir raison des atroupements. Suivant les mêmes correspondances, il est avéré que le but du comte de Reuss est bien celui que nous avions soupçonné. Il lève ouvertement le drapeau de l'union ibérique, sous la maison de Bragança, et il menace le trône des Bourbons d'Espagne. Ce n'est donc plus ici une simple question ministérielle : c'est la monarchie elle-même qui est en cause.

Ainsi qu'on l'a dit, le général Prim est à la tête du mouvement, mais les généraux Milans et Contreras et M. Castelar se trouvent depuis deux jours dans le camp de insurgés, dont le nombre va sans cesse grossissant. En appréciant comme nous la gravité d'une telle situation, la France fait observer que si dans notre pays tous les conflits politiques ont leur dénouement à Paris, il n'en est pas de même en Espagne, où les provinces ont conservé avec leurs fueros une certaine indépendance qui peut aider au développement d'un mouvement insurrectionnel.

Le Times du 9 publie une correspondance de Madrid, en date du 5 janvier, qui confirme les renseignements de notre correspondant particulier. Nous en extrayons les passages suivants :

Si l'on en croit les progressistes, Prim marche jusqu'à ce jour de succès en succès. Il a été rejoint par de nombreux détachements militaires et par des volontaires, de sorte qu'il se trouve aujourd'hui de 6,000 à 8,000 hommes. Il peut compter toujours, d'après ses partisans, sur toute la population de l'Aragon et de la Catalogne. Les bruits les plus divers courent à Madrid. On dit que Valladolid est entre les mains des insurgés, que Saragosse est sur le point de se soulever, que Valence est en pleine insurrection et la Catalogne en armes.

Il est très éroyable que des désordres se sont produits en Catalogne, et nous avons tout lieu de croire que cette province est le quartier général de Prim et des progressistes, puisque nous savons de source certaine que 40,000 armements complets y ont été ces derniers temps introduits en contrebande par la frontière française.

Il répugne, ajoute le correspondant du Times, d'accuser de mensonge O'Donnell et ses partisans, qui sont tous des hommes honorables, mais nous sommes forcés de suspendre notre jugement et de leur refuser notre confiance, quand nous les voyons faire paraître presque en blanc tous les journaux de l'opposition. Le correspondant ajoute que malgré son apparente tranquillité, O'Donnell visite lui-même tous les postes de Madrid ; il ne veut confier ce soin à personne, car il se défie de tous ses subalternes, et donne ainsi en quelque sorte raison à ceux qui s'attendent à un prononcement à Madrid. Tout d'ailleurs semble annoncer que bientôt l'insurrection doit éclater dans la capitale, et l'on remarque déjà vers le soir de nom-

breux rassemblements à la Puerta del Sol, qui a toujours été le théâtre des révolutions madrilènes.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique Parisienne.

(Correspondance du Journal du Lot.)

MM. MAIRE. — Réceptions au palais des Tuileries. — Rencontres imprévues. — M. Jules Sandeau et l'un de ses collègues. — Romans traduits en grec moderne. — La censure et la commission d'examen des ouvrages de théâtre. — Explication. — Une aventure du dernier bal de l'opéra. — La conspiration des Ecriteaux. — Les Saires de M. Edouard Fournier. — Le Couvent d'Avila. — L'Aurèle. — M. Juillerat

Le jour des grandes réceptions au palais des Tuileries, il y avait des députations de tous les corps de l'Etat. Militaires, savants, littérateurs, artistes, compositeurs, s'y pressaient de toutes parts. Tous y étaient réunis pour présenter leurs hommages à l'Empereur et à l'Impératrice, et beaucoup, dans cette circonstance profitaient de l'occasion pour renouer connaissance avec des collègues qu'ils n'avaient pas vus depuis longtemps.

Au moment où les Académiciens quittaient les salons impériaux, un membre de l'Académie des inscriptions pousse vivement vers M. Jules Sandeau et l'arrête au passage. — « Ah ! Monsieur, que je suis aise de vous rencontrer !... J'ai une bonne nouvelle à vous donner. J'ai traduit la plupart de vos ouvrages en grec et ils obtiennent un grand succès ! » En grec ! » s'écria le spirituel membre de l'Académie française. — « Oui, Monsieur, en grec moderne. »

Et, en effet, les principaux romans de M. Jules Sandeau, sont traduits en grec moderne par un de ses confrères de l'Institut ; et ils jouissent d'une vogue soutenue dans la capitale des Hellènes, et dans les salons des belles athéniennes, Valcreuse, Mariana, Catherine, Matemoiselle de la Seiglière, etc., etc., ont des places d'honneur sur toutes les étagères.

\*. A propos de deux ou trois ouvrages qui ont été l'occasion de scandales publics, la censure dramatique a été l'objet de violentes attaques, de récriminations passionnées. Nous n'avons à nous faire ni les avocats, ni les adversaires de cette institution que tous les gouvernements ont regardé comme nécessaire, je dirai même indispensable dans notre pays, cependant il est bon de faire remarquer, — à titre de renseignement curieux, — que ces plaintes ne retentissent assez souvent qu'à l'occasion de pièces que le public repousse. D'un autre côté elles prouvent que la critique ne se rend pas un compte exact de l'institution à laquelle elle livre de si rudes assauts, qu'elle ne se doute pas de son organisation, qu'elle lui suppose une omnipotence, qu'elle n'a pas et ne saurait avoir. Il y a, non une censure qui décide souverainement, mais une commission d'examen des ouvrages dramatiques. Les membres qui la composent, lisent tous les ouvrages qu'on leur apporte, — et la besogne est rude ; — ils en confèrent entre eux, reçoivent les auteurs, si ceux-ci le désirent, et discutent amiablement avec eux les changements, les suppressions qu'on leur demande. L'ouvrage est l'objet d'un rapport qui conclut ou à l'autorisation de représenter, ou à un refus, ou à des changements motivés. Là se bornent leurs fonctions, leurs devoirs. Ce ne sont pas eux qui décident, autorisent ou refusent. Voilà ce qu'on ne sait pas et ce qu'il est injuste de faire connaître.

\*. Au bal masqué de samedi, à l'opéra, cinq ou six bons vivants désireux de varier les plaisirs de la nuit, avaient ourdi une conspiration qui a éclaté vers les deux heures du matin et a obtenu un succès complet. On l'a désignée sous le nom de *Conspiration des Ecriteaux* et les préparatifs en avaient été faits à la fin d'un joyeux souper dans l'un des cabinets de la Maison d'Or.

Il s'agissait de petits carrés de papier blanc, auxquels étaient attachés de légers fils de soie terminés par une épingle recourbée. Ces gracieuses cartes s'accrochaient aux dos des dominos de toutes couleurs qui avaient eu l'imprudence de s'égarer dans le foyer, et promenaient sans s'en douter les annonces les plus divertissantes, calligraphiées de manière à être lues à distance. Parmi celles que l'on peut rappeler sans inconvénient, je citerai : « Mon cœur pour un souper ? » — « Je suis une jeune veuve ; qui veut me consoler ? » — « J'aime le champagne et les perdreaux truffés. » — « Je louche et j'ai des moustaches ! » — « Je ne m'aviserai pas de mentionner les autres ; elles seraient capables de faire rougir la Femme à la Barbe ! Quelques unes ont excité de véritables tempêtes. Trois ou quatre dominos ont pris la fuite.

\*. Dimanche M. Edouard Fournier a ouvert, pour la première fois de l'année, à ses nombreux amis et confrères, sa charmante demeure de la rue d'Argenteuil. Il y avait foule de littérateurs, d'artistes, de femmes charmantes. Là, chacun paye loyalement et sans embarras le tribut aux arts. On cause, on récite des vers, on fait de la musique, on chante. Le maître de la maison donne l'exemple avec sa verve accoutumée. Encore tout imprégné de l'atmosphère de l'Espagne, qu'il a parcourue dernièrement, il a donné à son auditoire la primeur de quelques poésies inspirées par les monuments et les illustrations de ce pays. Je citerai principalement les vers qu'il a composés sur le *Monastère d'Avila*, asile de Sainte Thérèse, M. Juillerat, y a raconté une ravissante légende, l'*Aurèle*. Un jeune artiste, M. O'Kelli, s'est fait entendre sur le piano. Nadaud était là toujours plein de verve et de gaîté philosophique. Ces charmantes réunions vont se suivre tous les mois pendant la saison d'hiver.

Pour extrait : A. LAYTOU

Nouvelles du jour

C'est, assure-t-on, M. Genteur qui remplacera M. Thuillier en qualité de commissaire du Gouvernement devant la Chambre, pendant la session de 1866.

— On sait que l'empereur d'Autriche a envoyé au Prince Impérial, le grand cordon de l'ordre de St-Etienne. En retour, l'Empereur Napoléon a envoyé le grand cordon de la Légion d'Honneur, à l'héritier du trône d'Autriche.

— Une exposition chevaline aura lieu en avril prochain, au Palais de l'Industrie.

— Le général Fleury accompagné de MM. Bourgoing, Perrot et Dupont, inspecteurs des haras, sont attendus au Pin, où ils vont procéder à la repartition des étalons affectés à la remonte de 1866.

— On assure de nouveau que le discours d'ouverture de la session contiendra de satisfaisantes indications relativement au Mexique. En vertu d'un traité conclu avec l'empereur Maximilien, la France retirerait successivement les troupes qui composent notre armée d'expédition mexicaine.

— Les frères Davenport viennent de recevoir le coup de grâce à New-York sur le théâtre même de leurs premiers exploits. Leur ancien compère, M. Fay a démasqué en pleine salle, devant une nombreuse assemblée, le secret de leur fameuse armoire.

— Le cercle des Patineurs vient d'être définitivement constitué. Malheureusement la saison est peu favorable. Pourra-t-il seulement entrer en exercice cette année avec la chaleur qu'il fait,

— *Bourse*. — On signale encore des efforts très actifs de la part des haussiers pour raffermir les cours ; mais ces tentatives ne peuvent aboutir en présence des offres aussi obstinées que nombreuses de Paris et des départements sur toutes les valeurs.

Il n'est donc pas surprenant que la rente ait encore fléchi aujourd'hui de 10 c. Au contraire, l'emprunt italien fait 05 c. de mieux. ce qui est loin de compenser les pertes précédentes. La Banque de France perd 10 fr. le Crédit mob. 15 ; le Comptoir d'Escompte 7,50.

Le marché des chemins de fer ne manque pas d'animation ; ici, encore les baissiers l'emportent, moins pour le comptant que les affaires à terme. L'Orléans perd 1,25 ; le Midi 2,50 ; le Nord 6,25 ; tout cela en liquidation. Au comptant, le Lyon perd 2,50, l'Est et l'Ouest les gagnent.

— La Bourse termine en faiblesse. On répand de fâcheuses nouvelles d'Espagne.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Les salons de la Préfecture ont été, pour la première fois, cet hiver, ouverts mercredi soir à la société cadurcienne. La réunion était brillante et nombreuse. M. le Préfet du Lot et M<sup>me</sup> de Pebeyre ont reçu leurs invités avec cette grâce et cette affabilité qu'on leur connaît. Les danses ont duré jusqu'à deux heures.

Il y aura encore, à la Préfecture, quatre soirées dansantes, les mercredi 17, 24, mardi 30 janvier et mercredi 7 février.

RECRUTEMENT.

CLASSE DE 1865.

Un arrêté préfectoral, en date du 3 janvier 1866, fixe ainsi l'itinéraire pour l'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens dans les divers cantons du département.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

Le 26 février 1866, à midi précis, le canton de St-Géry, à la mairie de St-Géry ;

Le 27, à une heure précise du soir, le canton de Lanzès, à la mairie de Lanzès ;

Le 28, à la même heure, le canton de Cahors (Nord), à la mairie de Cahors ;

Le 1<sup>er</sup> mars 1866, à la même heure, le canton de Limogne, à la mairie de Limogne ;

Le 2, à la même heure, le canton de Lalbenque, à la mairie de Lalbenque ;

Le 3, à la même heure, le canton de Castelnau-Montratrier, à la mairie de Castelnau-Montratrier.

Le 5, à la même heure, le canton de Montcuq, à la mairie de Montcuq ;

Le 6, à la même heure, le canton de Cahors (Sud), à la mairie de Cahors ;

Le 7, à la même heure, le canton de Luzech, à la mairie de Luzech ;

Le 8, à la même heure, le canton de Puy-l'Evêque, à la mairie de Puy-l'Evêque ;

Le 9, à midi précis, le canton de Cazals, à la mairie de Cazals ;

Le 10, à la même heure, le canton de Catus, à la mairie de Catus ;

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Le 26 février, à deux heures précises du soir, le canton de Latronquière, à la mairie de Latronquière ;

Le 27, à midi précis, le canton de Lacapelle-Marival, à la mairie de Lacapelle-Marival ;

Le 28, à deux heures précises du soir, le canton de St-Céré, à la mairie de St-Céré ;

Le 1<sup>er</sup> mars, à deux heures précises du soir, le canton de Figeac (Est), à la mairie de Figeac ;

Le 2, à deux heures précises du soir, le canton de Cajarc, à la mairie de Cajarc ;

Le 3, à la même heure, le canton de Livernon, à la mairie de Livernon ;

Le 5, à une heure précise du soir, le canton de Bretenoux, au prétoire de Bretenoux ;

Le 6, à deux heures précises du soir, le canton de Figeac (Ouest), à la mairie de Figeac.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Le 26 février, à midi précis, le canton de Salviac, à la mairie de Salviac ;

Le 27, à onze heures précises du matin, le canton de Gourdon, à la mairie de Gourdon ;

Le 28, à une heure précise du soir, le canton de Payrac, à la mairie de Payrac ;

Le 1<sup>er</sup> mars, à dix heures précises du matin, le canton de Souillac, à la mairie de Souillac ;

Le 2, à dix heures précises du matin, le canton de Martel, à la mairie de Martel ;

Le 3, à onze heures précises du matin, le canton de Vayrac, à la mairie de Vayrac ;

Le 5, à dix heures précises du matin, le canton de Gramat, à la mairie de Gramat ;

Le 6, à une heure précise du soir, le canton de Labastide-Murat, à la mairie de Labastide-Murat ;

Le 7, à onze heures précises du matin, le canton de St-Germain à la mairie de St-Germain ;

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS ET PROLONGEMENT

Embranchement de Cahors à Libos.

S. Exc. M. le ministre de l'agriculture du commerce et des Travaux publics, par décision en date du 10 janvier courant, vient d'approuver, sous diverses réserves de détail, le projet présenté par la compagnie du chemin de fer d'Orléans, pour la construction de l'embranchement de Cahors à Libos, que M. le Préfet avait soumis à l'administration supérieure le 23 novembre dernier.

Les conférences littéraires et scientifiques ont été inaugurées, hier, à l'Hôtel-de-ville. L'affluence était considérable. Avant l'heure, le grand salon était comble, les trois salles adjacentes étaient toutes occupées.

On ne voyait qu'un monde de têtes, ce qui a fait dire à un cadurcien : « Tiens ! C'est l'invasion des Gaules ! » Répartie fort spirituelle si l'on se rapporte au sujet qui allait être traité.

M. l'inspecteur d'académie a ouvert la séance par un discours que nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire, vu l'exiguité de notre cadre.

Il s'est attaché à démontrer que notre siècle n'est pas le siècle de l'argent, des appétits matériels, comme certains le prétendent, et il en trouve précisément la preuve dans cette assemblée d'élite qui l'entoure, avide de jouissances intellectuelles.

Le Gouvernement de l'Empereur, éminemment populaire, veut l'instruction du peuple, cette âme de la nation.

Le discours de M. Durand a été couvert d'applaudissements.

M. Richaud, proviseur du Lycée, a pris ensuite la parole. Dans un langage plein d'élégance, il a retracé la conquête de la Gaule par César, la vie guerrière de ces deux héros qui jetèrent tant d'entraves dans la marche triomphante de l'armée romaine : Vercingetorix et Luctérius, notre compatriote. Ces deux grandes figures, M. Richaud nous les a dépeintes avec des traits de feu, avec un souffle patriotique qui, à plusieurs reprises, a animé l'assemblée.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse de la dissertation de M. Richaud, la tâche serait trop lourde, et fût-elle bien remplie, elle rendrait imparfaitement les beautés sérieuses que l'œuvre renferme à chaque pas.

Il est surtout, après le supplice de Luctérius et de Drappés, un passage, où, à l'élégance du style, vient se joindre fréquemment la saillie spirituelle, passage qui a valu, de la part du public, une véritable ovation à l'auteur, et que nous voudrions, s'il était possible, faire goûter à nos lecteurs.

Nous avons l'espoir que cette satisfaction nous sera accordée prochainement.

M. l'inspecteur d'académie a donné une liste de professeurs émérites, d'hommes distingués et savants, qui doivent tour-à-tour prendre la parole sur des sujets littéraires ou scientifiques.

Avec de tels organes, les conférences de Cahors acquerront une importance réelle, et seront pour la population, d'un grand attrait et d'une grande utilité.

Vendredi prochain, M. Périé, professeur de physique, doit parler de *L'Air et de ses propriétés*.

M. l'abbé Labrunie nous adresse la lettre suivante :

A Monsieur le Rédacteur du *Journal du Lot*,  
Rentré chez moi, hier au soir, après la conférence de la Mairie, j'éprouvai le besoin de confier au papier l'impression qui m'avait saisi.

Je suis tout à fait de l'avis de M. l'inspecteur d'académie. Le XIX<sup>e</sup> siècle est calomnié. L'argent, la matière, les appétits, ne sont pas exclusivement son lot. Comme à bien d'autres époques, on remarque dans les sociétés actuelles les aspirations de l'âme, les généreux élans du cœur, d'opiniâtres recherches pour le vrai, le juste et le bon. La démocratie veut s'instruire. Voyez dans notre ville, si arriérée pourtant, au premier signal, un public nombreux se groupé autour de la chaire publique qui s'y dresse.

La dissertation de M. Richard a été sublime. Historien fidèle, spirituel on ne peut mieux, d'un style séduisant, orateur éloquent, M. le Proviseur du lycée a peint, en traits de feu, le patriotisme, l'énergie, la grande vie, le martyre de Vercingétorix et de Lucitius, hommes de guerre si redoutés de César. Rien n'a manqué à son portrait, il nous a fait passer une heure délicieuse.

L'auditoire composé de dames, de penseurs, de lettrés, d'enfants du peuple, d'ouvriers intelligents, a été saisissant de calme et d'à-propos dans ses applaudissements. Aussi souvent que les mots, indépendance nationale, amour de la patrie, de la liberté, abnégation, vertu, se sont fait entendre, les pieds ont trépillé, les mains ont claqué. Une fine ironie, une allusion heureuse, ont attiré son attention, et excité ses applaudissements.

L'œuvre donc les savants et les amis de l'humanité, ils seront ici sympathiquement écoutés. Le suffrage universel, a pris sous sa protection les conférences scientifiques et littéraires. Qu'elles aient longue vie.  
L'abbé LABRUNIE.

On annonce, pour le mois de mai prochain, l'ouverture à Cahors d'un Concours musical, auquel prendraient part tous les Orphéons, les Musiques d'harmonie et Fanfares du département du Lot.

Ce Concours, paraît-il, serait établi dans des conditions différentes de celles qui régissent les grands Concours ordinaires, notamment celui du 22 mai dernier, lesquels ont un caractère de généralité qui leur donne un cachet presque national. Ce serait un exercice avantageux aux Sociétés de notre département, surtout à celles de nouvelle fondation: il serait utile pour stimuler le zèle des Sociétés orphéoniques et consacrer les efforts des plus dignes par des récompenses méritées. Toutefois le bénéfice de ces récompenses, cela est bien entendu, ne s'étendrait pas aux grands Concours, car celui-ci, d'un intérêt purement local, n'a aucune corrélation avec eux.

Cette pensée, nous n'en doutons pas, sera accueillie avec plaisir par le public, avec empressement par les personnes intéressées. L'institution Orphéonique qui s'adresse à tous les âges, à toutes les classes de la Société, sympathique à tous, a conquis le droit de cité dans notre pays; et bientôt, à l'instar des départements les plus rapprochés de la capitale, il y aura peu de cantons, peu de communes de notre département qui ne possèdent leur Société chorale ou instrumentale. Quant à nous, la propagation de l'art musical si moralisateur nous paraît être la conséquence générale du Concours projeté, et nous y applaudissons sincèrement.

D'ailleurs, comme conséquence indirecte, nous considérons que le chef-lieu qui sera le siège du Concours verra arriver dans ces murs une population flottante considérable. Ne sera-t-il donc pas d'un intérêt majeur pour la ville, en particulier pour le commerce et l'industrie, de donner à cette solennité tout le développement, toute l'importance qu'elle mérite?

Le Conseil d'administration de la Société orphéonique de Cahors, chargé de l'organisation du Concours musical tenu à Cahors, le 22 mai dernier et qui fut si intéressant, a été chargé par la municipalité de l'organisation de ce Concours départemental; c'est là une garantie qu'aucune condition de succès ne sera négligée.

La culture du mûrier et l'élevage des vers-à-soie fait de grands progrès dans notre département. Suivant un rapport de la Commission désignée par la Société Agricole du Lot, pour visiter les plantations de mûriers, Commission composée de MM. Cantarel, Laur, Cavagnac, nous voyons que M. de Mirandol, dans son domaine de Galassies, n'a pas planté moins de 213 mûriers qui paraissent avoir six ans d'âge et dont la venue est très-belle. M. de Mirandol ne s'est pas encore occupé de l'élevage des vers-à-soie, mais il doit le faire cette année.

La Commission a visité ensuite le domaine de M. Jouanny, à Concots. Cet intelligent propriétaire a consacré une pièce de terre de 15 ares de superficie, à la plantation du mûrier. A force de travail et de soins, M. Jouanny a obtenu un résultat magnifique. La Commission en a été frappée et lui a adressé les éloges les plus flatteurs. M. Jouanny, élève des vers-à-soie depuis deux ans, cette année il a vendu pour 1,500 fr. de cocons et de graine.

Grâce aux encouragements que la Société Agricole du Lot saura donner aux agriculteurs nous avons l'espoir que cette industrie se développera dans notre département, et pourra constituer par la suite un de nos meilleurs revenus.

Un commencement d'incendie s'est déclaré ce matin, à quatre heures, à la maison de M. Delpey, avoué, à Cahors. Les dégâts sont insignifiants.

On nous écrit de Cajarc: L'Orphéon de Cajarc a donné, le 1er janvier, son premier concert dans une des salles de la mairie. Un but louable en même

temps que le désir de montrer ses rapides progrès était attaché à cette soirée: elle était au bénéfice des pauvres de la ville.

Le début de la Société chorale de Cajarc, qui ne compte que quelques jours d'existence, a été on ne peut plus satisfaisant, aussi la nombreuse assistance, qui s'était rendue avec empressement à l'appel de nos orphéonistes, a-t-elle accueilli les premiers chants par des bravos et des applaudissements. C'est à M. l'abbé Lacarrière que Cajarc est redevable de son Orphéon qui compte déjà un grand nombre de membres honoraires. Grâce au zèle infatigable de cet ecclésiastique et à son talent incontestable, notre Société fait concevoir de belles espérances. Nous ne saurions trop remercier M. l'abbé Lacarrière de développer chez nous cette précieuse institution orphéonique qui éloigne la jeunesse du vice et occupe si agréablement ses loisirs.

On nous écrit d'Issepts: Dans la nuit du 28 décembre dernier, le feu s'est mis à la maison du sieur Vayssières, de notre commune. Je dois vous signaler la conduite courageuse du sieur Gantié, Etienne, âgé de soixante ans, qui s'est exposé au danger de perdre la vie et qui, par son sang-froid et son habileté, a su arrêter les progrès des flammes qui menaçaient de réduire en cendres la maison entière.

Depuis le 1er janvier 1866, la taxe à percevoir sur les lettres, les échantillons et les imprimés de toutes nature échangés entre les habitants de la France et de l'Algérie, et les habitants des pays étrangers d'outre-mer par la voie des bâtiments de commerce navigant entre ces pays, est une taxe unique pour tous les bureaux de la France et de l'Algérie, sans exception.

La progression de 10 grammes en 10 grammes est substituée à celle de 7 grammes 1/2 à 7 grammes 1/2 pour les lettres; la progression des échantillons et imprimés est de 40 grammes en 40 grammes.

En conséquence, les correspondances originaires du Havre, comme celle de la France et de l'Algérie, doivent toujours être affranchies, s'avoit:

- Les lettres ordinaires, 40 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr.
- Les échantillons, 20 c. par chaque 40 gr. ou fraction de 40 gr.
- Les imprimés, 8 c. par chaque 40 gr. ou fraction de 40 gr.
- A l'arrivée, les taxes à payer pour les destinataires en France et en Algérie est pour:
  - Les lettres ordinaires, 60 c. par chaque 10 gr. ou fraction de 10 gr.
  - Ces échantillons, 30 c. par chaque 40 gr. ou fraction de 40 gr.
  - Les imprimés, 15 c. par chaque 40 gr. ou fraction de 40 gr.

Par décision du ministre des finances, l'intérêt attaché aux bons du trésor a été fixé ainsi qu'il suit, à partir du 7 janvier inclusivement: A trois et demi pour cent, pour les bons de trois à cinq mois d'échéance; A quatre pour cent, pour les bons de six à onze mois; A quatre et demi pour cent, pour les bons à un an.

**Obligations du Crédit Foncier.**

On peut souscrire dans toutes les Recettes des finances et chez tous les Correspondants de la Société: 1° Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. 2° Des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 %.

**A VENDRE le Café de la Comédie**

avec tout le mobilier qui le compose. S'adresser pour les renseignements à M. Lugol qui en est le propriétaire.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

- Naissances.*
- 10 janvier, Breil (Marie-Joséphine), rue Portail-au-Vent.
  - 41 — Gay (Marie-Thérèse-Gabrielle), rue de la Liberté.
  - 41 — Thiriet (Jeanne-Emilie), quai Ségur.
- Décès.*
- 10 — Ilbert (François), propriétaire, 62 ans, rue Coin-de-Lastié.
  - 43 — Deleros (Jean), menuisier, 78 ans, rue St-Urcisse.
  - 13 — Ausset (Louis), jumeau, 3 ans 1/2, rue Impériale.

**CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.**  
Séance du 7 janvier 1866.  
20 versements dont 6 nouveaux 4329,34  
4 remboursements 593,85  
Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

**Départements.**

On lit dans l'Aigle de Toulouse: Un assassinat, accompli avec un ensemble de circonstances d'une férocité inouïe vient de jeter l'épouvante dans notre ville.

Mercredi, vers sept heures du matin, un jeune ouvrier de quinze ans, se rendant à son travail, au delà de l'écluse des Minimes, aperçut un paquet noirâtre qui flottait au bord du canal au milieu des joncs et des herbes. Ne sachant ce que ce pouvait être, il jeta une pierre sur cet objet informe, et le sang jaillit aussitôt en teignant l'eau qui l'environnait. Effrayé de sa découverte, il courut au plus vite donner l'alarme. M. le commissaire de police Fayet, du 3<sup>e</sup> arrondissement, immédiatement prévenu, arriva en toute hâte sur les lieux. Le paquet ensanglanté fut tiré hors de l'eau et ouvert en présence de ce magistrat. Alors un affreux spectacle s'offrit aux regards des assistants, c'était le cadavre, affreusement mutilé, d'une femme âgée d'environ trente ans. Les jambes coupées, et retenues seulement au corps par quelques lambeaux de chair, avaient été ramenées sur la poitrine, de telle sorte que les pieds se trouvaient au-dessus des épaules. Sauf la tête qui manquait, et qui, malgré d'actives investigations n'a pu être encore retrouvée, ces restes humains, si horribles à voir, étaient roulés dans une toile de serge noire et le tout était attaché par une forte corde de manière à former un paquet. La victime n'avait que sa chemise; ses pieds étaient nus, ce qui permettrait de supposer qu'elle était au lit lorsqu'elle a succombé sous les coups de son assassin.

On présume que le meurtrier a accompli son affreux opération à l'aide d'un outil tranchant bien affilé. Il a essayé de séparer les cuisses des jambes, sans cependant y être parvenu. La décollation de la tête paraît avoir eu lieu d'un seul coup.

Le cadavre de cette infortunée, dont l'identité n'a pu être constatée, a été transporté à la morgue par les soins de M. le commissaire de police.

On se perd en conjectures sur le mobile de ce crime atroce, et nul indice n'est encore venu éclairer les explorations de la justice. Cependant on prétend que, non loin de l'endroit où le corps a été trouvé, on aurait entendu vers les onze heures du soir, malgré le vent et la pluie battante, les cris: *A la garde! à l'assassin!*

M. le procureur impérial et M. le juge d'instruction se sont transportés sur les lieux, et une enquête judiciaire est ouverte. La brigade de sûreté a été mise en mouvement toute la journée. On a opéré des recherches dans le canal, dans les champs et les jardins environnants, mais jusqu'ici sans succès. Espérons que la providence ne permettra pas que l'auteur d'un crime aussi odieux et aussi lâche échappe à la rigueur des lois.

**MONTAUBAN.**

Depuis quelques jours, le temps est généralement mauvais, et probablement on ne tardera pas à apprendre de nouveaux désastres sur mer.

Mardi dernier, dans l'après-midi, un orage a éclaté sur Montauban; le tonnerre s'est fait entendre plusieurs fois, et la pluie était mêlée de grêle. Pendant la nuit, les averses se succédaient presque sans interruption, et le vent soufflait avec une extrême violence.

**RODEZ.**

Un phénomène météorologique assez rare pour la saison, s'est produit hier, 9 janvier, dans notre région. Entre midi et une heure, plusieurs coups de tonnerre se sont fait entendre et des éclairs ont sillonné le ciel, assombri depuis quelques jours par les nuages que poussé le vent du Midi. Quelques heures après ce court orage la neige commençait à tomber et elle recouvrait tout d'une couche légère qui s'est fondue en ville dans la journée. On aperçoit dans la campagne les montagnes couvertes de neige. Les voitures publiques, attendues ce matin à Rodez, sont arrivées avec quelques heures de retard.

**AGEN.**

Dimanche dernier, un douloureux événement est venu attrister la commune de Roumagne (Lot-et-Garonne).

Deux jeunes femmes s'entretenaient gaiement, assises près du foyer; à côté d'elles jouaient leurs deux jeunes enfants. Tandis que les mères causent ensemble, les petits joueurs, sortent pour prendre au dehors leurs joyeux ébats. Bientôt on cesse d'entendre les cris des enfants. Les mères appellent, pas de réponse; enfin, l'inquiétude les gagne, elles sortent, et appellent de nouveau. Tout à coup un cri se fait en tendre. Les deux jeunes femmes s'élançant dans la direction de la voix, un spectacle déchi-

rant s'offre à leurs yeux, au milieu d'une mare bourbeuse et fétide apparaissent les deux enfants immobiles et sans vie.

Pour extrait A. Laytou.

**Faits Divers.**

On écrit de Mussidan: « Le jour de Noël, entre les stations de Nenvie et Mussidan (chemin de Périgueux à Coutras), un vieillard, monté sur un âne, se disposait à traverser la voie à un passage à niveau. Le garde-barrière ouvre la première grille et l'âne entre, monté de son cavalier; mais, au lieu de traverser et d'aller à la seconde grille, il enfle la voie. Le bonhomme a beau tirer la bride à droite, à gauche, il n'obtient rien: le maudit âne s'obstine à marcher entre les deux rails. Sur ce, le train s'approche. Quelques personnes crient à l'homme de descendre; mais, aussi entêté que l'âne, il reste sur la bête.

» Le train arrive. L'âne reçoit un tel coup de tampon dans le derrière, qu'il est lancée hors de la voie, tandis que le bonhomme reste à califourchon sur le tampon et s'y cranponne instinctivement. Le train arrive et s'arrête. Le vieillard se tient toujours dans la même position: il a perdu son bonnet de laine: ses cheveux lui couvrent les yeux, et il a la bouche ouverte. — Votre billet? lui demande l'employé. Point de réponse. — Vous n'en avez point; vous êtes monté là pour ne pas payer. C'est bien mon vieux, mais vous vous êtes trompé, vous allez me payer 2 fr. 20 c. pour trajet de Périgueux à Mussidan, et si pareil tour vous r'arrive, vous n'en serez pas quitte à si bon marché. — Le vieux ne répondait toujours pas et restait dans la même attitude. Tous les voyageurs descendus du train, étonnés attendaient l'issue de l'affaire, lorsque deux hommes, qui se trouvaient au passage à niveau lors de l'accident, arrivent tout essouffés, expliquent enfin, comment l'affaire était arrivée. Tout le monde se tenait les côtes de rire. On fit descendre le pauvre homme de sa nouvelle monture. Cependant au bout de quelques minutes, il parut se rappeler ce qui lui était arrivé, mais il ne riait pas, au contraire: « Vous riez, vous, dit-il, mais il me payera ça, lui (son âne). »

« Le vieillard n'avait aucune blessure: l'âne seulement boitait un peu. »

Cette historiette est empruntée à l'Écho de Périgueux: nous lui en laissons la responsabilité.

— Le rapport des naissances masculines avec celui des naissances féminines en France, continue d'être comme 17 est à 16, en d'autres termes, il naît en moyenne 17 garçons contre 16 filles. Mais cette loi des naissances n'est pas absolue ni générale. C'est ainsi que pendant 44 ans, de 1817 à 1860, il est arrivé 65 fois dans 35 départements, que le nombre des naissances de filles, a dépassé celui des naissances de garçons. Malgré cela, la grande moyenne établie sur toutes les naissances de France n'a pas été changée et elle s'est maintenue à 17 pour 16.

— SOUVENIR DE NORMANDIE. — La femme d'un payeur normand tombe dangereusement malade. Un docteur est appelé; il interroge, examine, et, en causant, laisse pressentir la crainte de ne pas être convenablement rémunéré de ses soins.

— Monsieur, dit le mari, j'ai là cinq beaux louis d'or et que « vous tuez ou guérissez » la chère femme, le magot est à vous.

La malahe mourut. Après quelque temps laissé à la douleur de l'époux, le médecin se présente pour réclamer les cent francs.

— Docteur, dit le pauvre affligé, me voilà tout prêt à tenir ma promesse. Permettez-moi seulement deux petites questions, en présence de ces dignes témoins: avez-vous tué ma femme.

- Certainement non.
- Tant mieux; je serais désespéré de vous accuser de sa mort. L'avez-vous guérie?
- Malheureusement non.
- Il n'est que trop vrai encore. Or, si, comme vous en convenez, vous ne l'avez ni « tuée ni guérie, » vous êtes hors des termes de la convention et vous n'avez rien à demander.

Pour extrait: A. LAYTOU.

La Farine de Santé REVALESCIERE du Barry, de Londres, guérit les Gastralgies, Gastrites, Dyapepsies, Indigestions, Oppressions, Constipations, Vents, Glaires, Aigreurs, Pituites, Acidités, Diarrhée, Nausées, Vomissements, Névroses, Chloroses, Insomnies, Toux, Bronchites, Asthme, Phisie, Catarrhe, Rhumes, Rhumatismes, Faiblesse. — 60,000 cures par an. Elle économise mille fois sont ceux en d'autres remèdes. Du Barry et Cie, 26, Place Vendôme, Paris. En province, chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

Chronique vinicole.

SOMMAIRE.—Les vins français en Angleterre.—Réduction des tarifs d'importation.—Dangers de nos vins sur le sol Britannique.—Remède.

M. Laverrière a publié dans l'*Avenir national* l'article suivant, qui a obtenu une certaine notoriété, sur les avantages que l'on vient d'accorder à nos vins pour le droit d'importation en Angleterre.

« Une bonne nouvelle nous arrive de l'autre côté du détroit, nouvelle qui va réjouir certainement nos vigneron, dont les produits, déjà si appréciés chez nous, commencent à trouver au dehors une acceptation qui pourra prendre bientôt une importance considérable.

» D'après le *Morning-Post*, M. Gladstone aurait résolu d'abaisser le droit assez élevé qui frappe les vins de provenances françaises à leur importation en Angleterre. Désormais, ce droit serait uniforme et ne s'élèverait pas à plus de 1 fr. 25 centimes par gallon de 4 litres 54 centilitres pour les vins en caisses ou en bouteilles.

» Ainsi, le droit anglais, frappant à son entrée sur le territoire britannique une denrée étrangère, c'est-à-dire française, sera sensiblement égal à celui dont notre otre national frappe à Paris une denrée nationale.

» Quoi qu'il en soit, le marché anglais, qui est sur le point de nous ouvrir ses portes plus largement que par le passé, va devenir pour nos vins un débouché de la plus haute importance, et il convient, dès aujourd'hui, de se préparer à cette éventualité. Les Anglais se targuent volontiers d'une aptitude commerciale plus scrupuleuse que les autres peuples; montrons-leur que cette probité et cette aptitude existent chez nous aussi bien et même plus que chez eux.

» Ce n'est pas ordinairement chez les propriétaires ou les cultivateurs de vignobles que se pratiquent ces falsifications honteuses dont se plaignent non-seulement les consommateurs des villes, surtout les petites, et les consommateurs d'Amérique, par exemple, qui reçoivent si souvent des boissons frelatées de la plus impudente façon. Il faut chercher ailleurs que dans nos campagnes les coupables qui, en vue d'un bénéfice illicite immédiat, ruinent au loin la réputation du commerce et des vins français, et qui tarissent ainsi dans sa source l'une des exportations susceptibles de nous rapporter les bénéfices les plus considérables et les mieux mérités.

» Pour réagir contre cette cause de ruine, nos vigneron, dans chaque district producteur, feront bien de s'associer, de se constituer un syndicat, de provoquer quelque institution de crédit, et de se mettre directement en rapport, en souffrant le moins d'intermédiaire possible, avec les grandes maisons d'importation d'Angleterre, et, autant que faire se pourra, avec les consommateurs eux-mêmes. Peut-être vaudrait-il mieux encore organiser à Londres un dock spécial pour les vins français, placé sous une direction intelligente et muni d'un personnel choisi, où le consommateur anglais pourrait venir s'approvisionner directement.

» L'essentiel, en ceci, c'est de s'organiser puissamment, de manière à décourager la concurrence des vins d'autres provenances sur le marché anglais. Jusqu'ici, les vins de France sont restés les vins par excellence, surtout pour la consommation usuelle. Mais il ne faut pas se dissimuler que l'on tente partout des essais multipliés pour les détrôner, et que rien ne peut empêcher que l'on rencontre ailleurs que chez nous, en France, cette réunion d'éléments: sol, climat, cépage, taille et vinification, qui ont fait notre supériorité jusqu'à présent; il ne faut pas se dissimuler qu'en cas de succès nous aurions à lutter contre des producteurs dont les terres valent de 200 à 300 fr. l'hectare, tandis que chez nous l'hectare vaut 40,000, 45,000 et 20,000 fr., et qu'ainsi le désavantage de la plus grande distance à parcourir pour venir du lieu de production au marché de consommation se trouverait compensé et au delà par la différence énorme que constituent le prix inférieur du sol et l'absence presque entière d'impôts.

» Déjà l'on commence à parler, à trop parler pour que nous y restions indifférents, des vins que produisent les Etats-Unis et même des vins d'Australie. Il est donc temps d'aviser sérieusement, et nous appelons là-dessus l'attention de nos cultivateurs.

\* Les droits sur les vins étant uniformisés en Angleterre, les négociants anglais cherchent à obtenir une réduction sur le tarif d'exportation des vins français. Une lettre que nous recevons du *Macconnais* nous signale ce fait, en même temps que des précautions indispensables à prendre pour la conservation des vins français en Angleterre.

Macon, 8 janvier.

« Les négociants en vins d'Angleterre sont venus dernièrement dans nos vignobles, moins pour l'achat de nos produits que pour engager les autorités locales à solliciter du gouvernement des modifications dans les usages ou les tarifs d'exportation.

» Ces démarches ont été nécessitées par un fait

anormal concernant la conservation des vins en Angleterre.

« Ainsi les vins en fûts ne se conservent pas à Londres. Pour nous servir d'une expression vulgaire, ils tournent peu de jours après leur arrivée.

« Ceux en bouteille, au contraire, se conservent fort bien. On attribue cette anomalie à différentes causes, notamment à un défaut de construction des maisons anglaises privées de caves souterraines et manquant, par conséquent, des lieux frais propres aux vins.

» Il s'agirait donc, pour obvier à cet inconvénient, d'expédier les vins en bouteille et non en tonneau. Mais les frais de transport et de douane étant plus onéreux, il y aurait nécessité d'obtenir certaines réductions dans le tarif spécialement favorable aux vins en fûts.

Pour extrait A Layton.

9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: A. PEYRAT, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Même prix dans les Départements et à Paris:

Un an..... 52 fr. (au lieu de 64 fr.)

Six mois..... 26 fr. (au lieu de 32 fr.)

Trois mois..... 13 fr. (au lieu de 16 fr.)

Un mois..... 4 50 (au lieu de 6 fr.)

L'*Avenir national* se vend dans les gares de ch. de fers. En souscrivant, dès à présent, un abonnement de trois mois, à dater du 1<sup>er</sup> novembre prochain, on recevra le journal gratuitement jusqu'à cette époque, et tout ce qui a paru du roman en cours de publication: *Les Souvenirs d'une Favorite*, par Alexandre Dumas.

Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris à l'ordre de l'Administrateur de l'*Avenir national*, 9, rue des Fossés-Montmartre, à Paris.

Etude de M<sup>e</sup> DUSSER, avoué, à Figeac.

Par exploit de Marroncle, huissier, du 4 janvier 1866, Antoinette Roussel, sans profession, du moulin de Heydet, commune de Bannes, a formé une demande en séparation de biens contre son mari Jean Counord, meunier.

(Memorial de Figeac, n<sup>o</sup> 98)

PRIMES GRATUITES

Offertes par le Journal du Lot à ses abonnés:

1<sup>o</sup> ETUDES HISTORIQUES SUR LE QUERCY

1<sup>re</sup> SÉRIE — L'ÉGLISE DE CAHORS,

Brochure grand in-8<sup>o</sup>,

Par M. Emile DUFOUR, Avocat.

2<sup>o</sup> CESARI TORNEO

Episode de l'histoire du Quercy, au XIV<sup>e</sup> siècle,

Dédié à Mme de Pebevre,

Par M. BERTRANDY,

Inspecteur général des archives.

Beau vol. grand in-18, vendu en librairie 3 francs.

Plusieurs de nos abonnés nous ayant demandé la Prime sans être dans les conditions voulues pour y avoir droit, nous devons rappeler que, seuls, les abonnés nouveaux, d'un an, d'ici au 15 janvier, et les abonnés d'un an, renouvelant leur souscription, peuvent faire prendre une des deux primes, à leur choix, dans nos bureaux, ou la recevoir franco en envoyant 40 c. pour l'affranchissement. — Il suffit d'envoyer 20 centimes pour avoir la brochure de M. Dufour.

3<sup>o</sup> GRANDE PRIME DU JOURNAL DU LOT.

LES PLUS BELLES ÉTRENNES

Le plus beau Livre de bibliothèque



GÈNES, TURIN, MILAN, PARME, MANTOUE, VENISE, BOLOGNE, PIÈSE.

PAR

M. JEAN ARMENGAUD

Splendide Volume Royal in-4<sup>o</sup>

orné de 230 magnifiques gravures par nos premiers artistes.

REPRODUISANT LES MERVEILLES DE L'ITALIE PEINTURE, STATUAIRE, ÉGLISES, PALAIS, MONUMENTS, ETC.

Reliure du plus grand luxe:

Dos Maroquin du Levant. Plaques Or fin Tranchées dorées. Gardes en Moire

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE

32 FRANCS PRIS DANS NOS BUREAUX

AU LIEU DE 55 FRANCS PRIX DE LIBRAIRIE

CALENDRIER DU LOT

POUR L'ANNÉE 1866

EN VENTE A CAHORS

Chez MM. J.-U. Calmette, D. Crayssac, Bourion, Bourges et Godinaud.

BAYLES J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue de la Mairie, à Cahors.

PETITE MACHINE A VAPEUR INEXPLOSIBLE

CHAUDIÈRE SANS TUBES NI BOUILLEURS.

Ce moteur résout le problème si longtemps cherché de la force économique à domicile et à la portée de tous.

Il fonctionne déjà dans

toutes les industries:

Imprimeries,

Chocolateries,

Moulins,

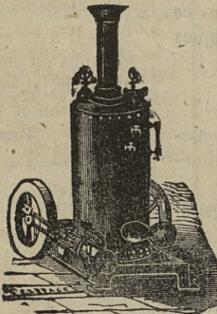
Briqueteries,

Ferries, etc., etc.

On l'emploie aussi dans

les châteaux pour élever

les eaux d'arrosage.



Cette machine ne demande pas de frais d'installation.

On peut y brûler toute espèce de combustible.

Elle peut être conduite par tout le monde.

Elle est d'une grande simplicité et d'une solidité à toute épreuve.

Son entretien est nul.

Nous livrons franco à domicile et nous garantissons.

PRIX DU MOTEUR INEXPLOSIBLE

Modèle N<sup>o</sup> 1, force 1 cheval..... 1,900 fr.

Modèle N<sup>o</sup> 2, force 2 chevaux..... 2,600 fr.

Modèle N<sup>o</sup> 3, force 3 chevaux..... 3,500 fr.

Modèle N<sup>o</sup> 4, force 4 chevaux..... 4,000 fr.

Modèle N<sup>o</sup> 5, force 5 chevaux..... 4,500 fr.

Modèle N<sup>o</sup> 6, force 6 chevaux..... 5,000 fr.

Rendu et monté à domicile dans toute la France.

H. MARINONI et CHAUDRÉ, constructeurs, 67, rue de Vaugirard, Paris.

Guérison de l'Épilepsie

La Brochure du Dr DURAND sur la guérison de cette terrible maladie, par le *Galium palustre* cultivé, est envoyée gratuitement, sur toute demande affranchie, adressée à M. Vidal, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, à Montpellier (Hérault), dépositaire général.

HERNIES GUÉRIS RADICALEMENT

par la méthode de feu PIERRE SIMON, 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), gendres et successeur de feu Pierre-Simon.

A LOUER

UN GRAND APPARTEMENT

au 1<sup>er</sup> étage, situé rue Portail-au-Vent, avec écurie et remise.

S'adresser à M. Moncontier, limonadier, café Bousquet, qui en est le propriétaire. Prix modérés.

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée l'iodure de potassium,

du Docteur DUCOUX, de Poitiers.

Ce précieux dépuratif, complémentaire des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

LA REGLISSE

SANGUINÈDE

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

BAUME SABATIÉ

ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, guérit sans retour les rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques les Névralgies, les sciaticques et la maladie de la moelle épinière.

GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.

Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie.

— à Rodez, à la pharmacie Galy, etc.

Prix: 10 fr. le Pot, 5 fr. le Demi-Pot.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE

VINCENS

Pépiniériste, près de l'évêché, à Cahors (Lot)

prévient ses Clients, propriétaires et amateurs, qu'il a de disponible, un grand et bel assortiment d'arbres fruitiers, d'agrément et d'ornements;

Il a à la disposition de ses Clients, plantes de serre et de pleine terre; plants pour haies, clôtures, et pour boisés; arbres et arbustes à fleurs.

Graines potagères, fouragères et de fleurs; le tout 1<sup>er</sup> choix et à de très-

bonnes conditions. Il se charge, com-

me par le passé, de toute sorte de

tracés et de plantations.

Il a à la disposition de ses Clients,

un tailleur d'arbres, possédant les nou-

veaux systèmes et déjà avantageuse-

ment connu dans le pays. (Il sera

expédié franco des catalogues à ceux

qui en feront la demande.

RHUMES CATARRHES COQUELUGHES

PATE OPPRESSIONS

VERBASCINE-PATON

Préparé par Ch. Paton, l'auréat de l'École de Pharmacie.

P. LEMIT, rue Culture-Sainte-Catherine, 46, Paris.

TONIQUE APÉRITIF

STAMACHIQUE VIN DE BELLINI FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné, par les

médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux

Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées

chroniques, la Chlorose, etc., etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abbeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.

ENTREPOS PRINCIPAUX:

Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7

Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies

A Cahors, Pharmacie VINEL

Le propriétaire-gérant A. LAYTON: